

Teams le 17 décembre 2020,

CSE DIRECTIONS TECHNIQUES

La réunion plénière du CSE DT débute par un feedback sur la Commission budget.

Une partie des actions ASC 2020 prévues sera reportée en 2021. Les lignes de dépenses ASC ont été ajustées au plus près pour optimiser un résultat excédentaire de fin d'exercice. Le principe de bonne gestion mené par l'équipe UNSA du CSE DT permet de constituer une provision pour risques et de la trésorerie positive.

L'UNSA note que la CGT a voté « contre » le budget et la façon dont l'UNSA gère les ASC.

Deuxième point à l'ordre du jour, la consultation sur le Programme Annuel de Prévention des risques et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPACT) DGII, DGEX, DGST et siége DGOP 2021

En introduction, Frédéric Stuner souhaite partager une déclaration des délégations UNSA CFDT CGT CFE-CGC FO « Les élus du CSE DT sont conscients du travail accompli pour la mise au point du programme de prévention dans un contexte compliqué. Nous regrettons toutefois que ne soient pas prévus des dispositifs qualitatifs d'évaluation des différentes actions permettant d'apprécier l'adéquation risques professionnels versus l'efficacité de la politique de prévention.

Sur le volet RPS, dans le contexte actuel et eu égard aux incertitudes économiques nous aurions souhaité qu'une réelle politique de prévention soit déployée et qu'une accélération soit donnée à l'identification des facteurs de risques psychosociaux sur les différentes entités. Nous déplorons que les évaluations annuelles ne soient pas faites. Il n'y a pas eu de retour écrit sur les relevés de décisions prises lors des échanges locaux avec les RPX sur les PAPACT.

Il peut être constaté que les PAPACT ne sont pas harmonisés et que des démarches nationales ne sont parfois pas reprises localement, par exemple la prévention du harcèlement.

Les PAPACT ne doivent pas être la démarche que l'on remplit par obligation mais un ensemble d'actions sur lesquelles tous les acteurs se réunissent régulièrement pour une co-construction avec suffisamment d'anticipation pour trouver les leviers indispensables à la réalisation des engagements.

Les élus vous demandent des actions d'amélioration sur la production des bilans 2020 en 2021 et la préparation des nouveaux PAPACT 2022.

Au vu des éléments précédemment cités, les élus émettent un avis défavorable sur l'ensemble des PAPACT. »

Les élus UNSA-Ferroviaire, au vu des différents échanges et des documents remis, émettent un avis défavorable.

Beaucoup de points restent en suspens sur des facteurs de risques importants :

- Sensibilisation travailleur isolé et travail de nuit
- Reprise très ponctuelle de la question de harcèlement
- Tenue Haute Visibilité (THV) : quid de la mise en place rapide des contrats de lavage, des délais entre les rotations de lavage, des vestiaires ?
- Nouvelle formation SECUFER « Risques ferroviaires » qui couvrira l'ensemble des thématiques risques ferroviaires et déplacements dans les emprises.

L'UNSA demande qu'une présentation des tenants et des aboutissants de la formation SECUFER soit faite lors d'une prochaine plénière CSE.

L'UNSA demande également l'organisation d'un CSE Extraordinaire sur les risques majeurs : Séveso, amiante, radon

Consultation sur la rupture conventionnelle du contrat de travail d'une salariée protégée

Le CSE n'est consulté que pour garantir que l'Entreprise ne force pas la main à la personne salariée au statut protégé.

Pas de commentaire sur les raisons personnelles de l'agent.

L'UNSA-Ferroviaire s'inquiète de la volonté de la SNCF, depuis plusieurs années, de diminuer les coûts de structure, la nécessité de la compétitivité étant plus que jamais sur la table.

Nouveau rattachement de la Direction Numérique (Ex. DSI) à DGII au 1^{er} janvier 2021. Elle deviendrait alors la Direction Générale Numérique

La première étape de ce rattachement sera de faciliter la mise en œuvre, dès à présent, d'une gouvernance renouvelée avec les Directions métiers de l'Entreprise.

L'évolution de l'organisation de cette nouvelle Direction sera présentée au CSE DT au 1^{er} trimestre 2021.



Direction Numérique



« Les élus UNSA CFTD CGT CFE-CGC FO constatent qu'une première partie du dossier de réorganisation de la DSI a été présentée en CSE, pour information, au mois d'octobre.

Ce jour, un second pan du dossier nous est communiqué pour information.

Cette évolution nous est exposée comme un simple changement de rattachement qui signifie la création d'une cinquième Direction Technique à la Direction.

Ce dossier indique qu'un troisième volet sera présenté au cours du premier trimestre 2021.

Ce qui s'apparente à une réorganisation en profondeur de la DSI qui serait à l'étude.

Dans certains cas, l'on pourrait parler de saucissonnage du dossier.

Ce morcèlement du dossier de réorganisation ne permet pas aux élus d'avoir une vision d'ensemble du projet.

Les élus demandent que l'ensemble du dossier de création d'une nouvelle direction, reprenant tous les tenants et aboutissants, soit présenté en consultation au CSE. »

Présentation du projet d'entreprise TOUS SNCF Ambition Réseau

La Direction précise bien que ce projet est fait pour les agents & managers de chaque entité et qu'il s'agit bien d'une mécanique vivante avec une revoyure régulière.

N'est-ce pas un danger de fixer une date butoir à fin 2020 avec le risque que cela ne soit pas suivi d'effet ensuite ?

Les élus demandent également qu'en plus de l'énergie déployée, ce projet d'entreprise ne soit pas chronophage, alors que notre Direction demande à ses salariés, une fois de plus, un effort de productivité. Nous rappelons qu'au-delà des 1589 heures de travail effectuées, les suivantes doivent être rémunérées en heures supplémentaires. Avec un Taux d'Affectation (% heures facturables) affiché dépassant les 93%, il ne reste sur l'année que 111h non productives (réunion, administratif, formation, EIA, VM, ...).

→ Nous rappelons que l'UNSA met à votre disposition une application calendrier.

Présentation de l'application DIGITREM

- Outil de rémunération, pour outiller la prime & mutualiser les outils RH.
- Simulation de recrutement, pour garantir une équité interne et tenir compte de l'externe.

Un outil à destination des managers et des acteurs RH

Les élus UNSA-Ferroviaire demandent que leur soient communiquées des informations plus précises sur cette nouvelle application.

Il est également demandé officiellement un accès à Digitrem, ce que refuse la DRH.

Nouvelle année, nouveaux espoirs ...
Gageons que 2021 soit un nouveau départ
plein de belles promesses !
Très belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous



Si vous souhaitez nous adresser des questions ou nous faire part de vos suggestions : csedt@unsa-ferroviaire.org
Si vous souhaitez consulter nos informations en ligne : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS Efficace
Service public
Savoir-faire
EXPERTISE Carrières
Hot-Line Juridique
Autonome
STATUT
Filières
Syndicat de services
Responsable

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

.....

Collège:

Tél:

Mail:

Fédération UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS

Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org



UNSA-FERROVIAIRE SNCF RESEAU